

**Conseil à la Vie Sociale
EHPAD « Résidence du Midi »
14 Rue du Midi
56 770 PLOURAY**

Compte-rendu de la réunion du JEUDI 26 OCTOBRE 2023 à 14H30
--

Etaient présents :

Les représentants du conseil d'administration

- Mesdames LE BLEVEC M et LE GAC C

Les représentants des usagers

- Mesdames FERREC, KERGUIS J, DERVAL B, CARIO A, VANDENBERGHE MF et Monsieur BOUVEL

Les représentants du personnel

- Madame HELLEC C (animatrice)

Les Membres des représentants des familles :

- Mesdames LE COZE C, JUGANT N, absentes excusées

La Directrice de l'EHPAD

- Madame GLORET

Ordre du jour :

- 1° Retour sur les travaux de réfection de la salle de restaurant et salon**
- 2 ° Présentation du circuit du médicament**
- 3 ° Questions diverses**

1° Retour sur les travaux de réfection de la salle de restaurant et salon

Le projet 2023 pour l'établissement était le renouvellement du mobilier de la salle de restaurant et la réfection des locaux salle de restaurant et salon.

Pour rappel : CVS du 14 mars 2023

Le constat de départ de la nécessité du changement de mobilier : chaises sans accoudoirs majorant les chutes et les déséquilibres des résidents. De plus l'installation du résident pour les professionnels s'avérait compliquée à devoir pousser sur la chaise lorsque le résident y était assis pour l'approcher de la table. L'installation du résident aussi était compliquée car il n'y avait pas de point d'appui pour faciliter le transfert sur la chaise compte tenu de l'absence d'accoudoirs.

Pour les tables, les pieds latéraux créaient un obstacle à la sortie de table du résident et ne facilitait pas l'installation de 2 fauteuils roulants cote à cote.

Le renouvellement s'avérait donc une obligation pour le confort, la sécurité résidents et professionnels.

Le devis pour le changement du mobilier en salle de restauration : 22 tables (avec pied central et à hauteur variable pour certaines), 36 chaises (à petites roulettes sur l'avant et avec accoudoir) : montant : 27 990.12 € TTC

La Directrice rappelle que l'établissement a bénéficié d'une subvention à hauteur de 17 520 € au titre des investissements du quotidien et que ces crédits sont issus du plan national de relance et de résilience qui font l'objet de remboursement de l'Union Européenne.

Présentation du travail réalisé (la réunion se déroule en salle de restaurant).

La Directrice interroge l'assemblée sur le niveau de satisfaction concernant les achats et ce que cela leur apportent en terme d'amélioration de leur confort et de leur sécurité.

Une résidente s'exprime « c'est merveilleux ! On ne trouve pas ça ailleurs ! »
Plusieurs résidents donnent leurs avis : « on a plus de place à table », « on est mieux assis », « c'est plus facile pour les fauteuils », « c'est très très bien comme ça ».

L'assemblée donne un avis très favorable à la satisfaction de ce nouveau mobilier.

2 ° Présentation du circuit du médicament :

La fermeture définitive de la pharmacie de Plouray ce vendredi 13 octobre nous a contraint de nous réorganiser dans un délai très court.

Une nouvelle convention relative aux prestations pharmaceutiques est en cours d'élaboration entre l'EHPAD et la pharmacie de Ploerdut.
Cette convention est élaborée dans le but de garantir la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse des personnes hébergées en EHPAD.
Elle mentionne notamment les modalités de dispensation (analyse de l'ordonnance, délivrance des médicaments, mise à disposition des informations nécessaires au bon usage des médicaments, la préparation des doses à administrer PDA, de livraison, de stockage, de gestion de médicaments périmés, la gestion des alertes sanitaires et le bon usage du médicament).

Plusieurs missions sont à mettre en place dont la transmission des informations concernant les résidents (identification du résident, carte vitale, mutuelle, ordonnances, historique des délivrances...).

Pour assurer la continuité de la prestation pharmaceutique, il conviendra que l'EHPAD travaille aussi sur une dotation pour les urgences vitales et une dotation pour soins prescrits en urgence.

L'officine quant à elle s'engage au renouvellement de traitement, au traitement de tout nouvel arrivant résident, aux modifications de traitement, aux traitements en urgence...

La pharmacienne aura pour mission de faire la préparation des piluliers des résidents et l'équipe IDE sera missionnée sur la vérification des préparations des médicaments : double vérification dans le cadre de la sécurisation du circuit du médicament.

3 ° Questions diverses

Collectif 56 : Un collectif est en cours de création dans le Morbihan au même titre que les autres départements bretons : Collectif56.

L'idée est de sensibiliser les autorités sur les complexités notamment financières des EHPAD et de trouver des solutions face à des difficultés qui s'imposent à nous. Les dépenses sont exponentielles sans aucune compensation financière et le budget ne peut plus suivre la réalité de terrain (inflation liée aux produits courants, électricité (x2), fuel, alimentation....), les revalorisations des carrières de aides-soignantes, les primes de précarité...

Une réunion est prévue ce jour à la salle des fêtes de Cléguérec.

Fête de Noël : le jeudi 21 décembre

La séance est levée à 15h30. Prochaine séance prévue en 2024.

La Présidente :
Mme KERGREIS Jeannine

Mme Kergris

